

**MUSIQUE / FCDE – Quimper / Finistère**  
Attestation de prérequis pour candidater à l'entrée en FCDE

*Je corresponds au prérequis (A, B ou C) :*

A – vous justifiez d'une expérience d'enseignement en qualité de salarié.e d'une durée d'au moins deux années, à raison de cinq heures par semaine au moins sur trente semaines par an, ou leur équivalent en volume horaire annuel :

- OUI
- NON

*Si oui, joindre une attestation de votre (vos) employeur(s) indiquant la période de recrutement, le poste occupé et la durée hebdomadaire de votre activité*

OU

B – vous justifiez d'une pratique professionnelle en qualité d'artiste de la musique d'une durée d'au moins deux années, pouvant notamment être attestée par 48 cachets sur deux ans :

- OUI
- NON

*Si oui, joindre une copie de 48 cachets ou les justificatifs des prestations réalisées en tant qu'artiste de la musique*

OU

C – vous êtes titulaire du diplôme d'études musicales (DEM) ou du diplôme national d'orientation professionnelle de musique (D.N.O.P)

**ET**

vous exercez une activité d'enseignement en qualité de salarié.e à raison de cinq heures par semaine sur trente semaines au moins

- OUI
- NON

**OU**

vous êtes engagé.e dans une démarche de réorientation professionnelle

- OUI
- NON

*Si oui, joindre la copie du DEM/DNOP **ET** une attestation de votre (vos) employeurs indiquant la période de recrutement et la durée hebdomadaire de votre activité, **OU** dans le second cas, une attestation Pôle Emploi ou tout document justifiant de la situation précédente (nous contacter si besoin)*